

**CSA SA F3SCT DU 10 AVRIL 2025****Déclaration liminaire du SPASEEN-FO**

Monsieur le secrétaire général, Mesdames et Messieurs,

Le SPASEEN FO, avec sa fédération, la FNEC-FP-FO ne peut que constater et s'insurger devant les nouvelles décisions prises par le gouvernement.

Décisions qui touchent le secteur privé comme le secteur public.

Le gouvernement serait-il le nouveau cancer de l'homme ?

Depuis le 1^{er} mars dernier, en plus du jour de carence, les fonctionnaires et agents publics perdent 10 % de leur rémunération en cas de congé pour maladie ordinaire.

Triste anniversaire pour les 80 ans de la sécurité sociale ... serait-elle en phase terminale ?

Pour les fonctionnaires, cette réduction ne concerne pas uniquement le traitement indiciaire, c'est bien l'ensemble de la rémunération, c'est-à-dire traitement et primes qui est impacté par une réduction de 10 %.

C'est ainsi la double peine pour les agents de la fonction publique malades qui, en plus d'affronter leurs problèmes de santé, vont voir leur pouvoir d'achat encore réduit. Ceci est bien une nouvelle participation à la détérioration de leurs conditions de vie et à leur paupérisation ; participation catastrophique pour ceux qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts -

Cette mesure du gouvernement Bayrou ne fait qu'accroître la politique d'austérité de plus en plus agressive à l'égard des agents de la fonction publique, avec le gel du point d'indice, la smicardisation des grilles indiciaires et la suppression de la GIPA.

Cette nouvelle mesure de la loi de finances 2025 confirme, s'il en était besoin, que les agents de la fonction publique sont considérés comme simple variable d'ajustement budgétaire d'autant plus que statistiques nationales à l'appui les fonctionnaires d'état sont les moins absents tous secteurs confondus !

De plus, il ne faut pas confondre absentéisme et absences... Nous invitons les politiques à relire le dictionnaire pour vérifier les définitions de ces 2 mots... qui n'ont de commun que leurs premières lettres !

Les annonces du président Macron le 5 mars dernier sur « l'entrée dans une économie de guerre » font présager encore pire pour l'ensemble des politiques publiques (dont l'éducation) et donc leurs agents.

La fonction publique va devoir se serrer la ceinture encore de plusieurs crans avec des conséquences sans doute violentes sur les conditions de travail et de vie des collègues de l'Education Nationale qui semblent moins prioritaires que la guerre.

Monsieur Macron a déclaré depuis bien longtemps une guerre : Une guerre contre les fonctionnaires, une guerre contre les travailleurs, une guerre contre l'égalité de traitement, une guerre contre un petit peuple qui se saigne pour vivre voire survivre. Une guerre contre un peuple qui attend une retraite qui recule sans cesse Non, Monsieur MACRON a déclaré sa guerre ... pas la nôtre

En effet, Il demande un effort budgétaire sans précédent pour donner la priorité à la défense et au réarmement puisqu'il s'agit de trouver 40 milliards d'euros !

Mais le système éducatif est pourtant déjà bien en souffrance avec, notamment, des milliers de fermetures de classes pour la prochaine rentrée. Au niveau de l'enseignement supérieur, les universités publiques suppriment des heures de formation, voire des formations entières, elles diminuent leurs capacités d'accueil via Parcoursup et Mon master, faute de financement. Où iront donc ces jeunes qui ne trouveront pas de place dans le supérieur ?

Dans le même temps, le président Macron qui n'a pas pu, comme initialement prévu, généraliser le SNU, va annoncer dans les prochaines semaines une grande refonte du dispositif « qui correspondra aux besoins de la nation et aux priorités identifiées » !

Dans ce contexte particulièrement anxiogène, les agents de l'académie de Créteil ne sont pas épargnés par les contraintes budgétaires. Plus de possibilité de remplacement sur le BOP 214 notamment.

Les collègues croulent sur le travail et sont épuisés... cela contribue aussi à la dégradation de leurs conditions de travail et rejaillit sur leur santé

Monsieur le secrétaire général, nous avons quelques questions essentielles à vous poser :

Que comptez-vous mettre en place pour compenser ce manque cruel de remplacements et de postes vacants qui entraînent une surcharge de travail ?

Que comptez-vous faire pour alléger des missions de plus en plus prégnantes faute notamment d'outils opérationnels ?

Comment se peut-il qu'au 21^{ème} siècle, des agents de l'état doivent faire des opérations manuelles telles que le barèmage des promotions, la sélection des agents concernés par la réforme de l'indemnisation des CLM etc...

Comment se fait-il qu'au vu de toutes ces difficultés et de cette pression puissent souvent s'ajouter des agressions verbales voire physiques.

Comment se fait-il que même dans le cadre de ses missions, un agent puisse subir des menaces ?

Nous pouvons également évoquer le « fonctionnaire bashing » insidieux dans l'objectif de supprimer une fonction publique de fonctionnaires au service des citoyens et de l'état pour mettre en place une privatisation larvée pour externaliser au profit du patronat ou créer une fonction publique au rabais.

FO reste sur ses positions : pas de République sans une fonction publique de fonctionnaires sous statuts.

Ce que veulent aussi les personnels, c'est de la reconnaissance du travail effectué par un véritable plan de requalification et un meilleur salaire par l'augmentation de la valeur du point d'indice, seule garantie pendant la carrière et pour le calcul de la retraite !

Ce que veulent aussi les personnels c'est la création d'emplois à la hauteur des besoins notamment, l'arrêt des suppressions de postes cachées, des outils de travail fonctionnels et aboutis, l'arrêt des heures supplémentaires non rémunérées des personnels administratifs, ITRF et contractuels, le rétablissement d'une vraie médecine du travail digne de ce nom.

Ce que veulent aussi les personnels, c'est la réduction des inégalités passant par le rétablissement de CAP de plein exercice et des CHSCT indépendants, et donc l'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction publique. C'est permettre à chaque agent de finir au moins

au dernier échelon du grade le plus élevé de son corps et d'accéder à un corps supérieur !

C'est réduire la contractualisation en permettant aux contractuels qui le souhaitent de devenir titulaire.

C'est le rétablissement d'un véritable droit à la mobilité. C'est aussi ne pas allonger la durée de cotisations et la date de départ à la retraite en abrogeant la réforme des retraites.

C'est ce que veulent les personnels, c'est le mandat que porte FO !

Nos revendications sont et resteront tant qu'elles ne seront pas acceptées :

- Abrogation de la réforme des retraites
- Annulation du budget d'austérité de 2025 et de toutes mesures d'austérité complémentaire
- Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice d'au moins 23,5 % tout de suite
- Retrait du jour de carence et de la diminution de 10 % de la rémunération en cas de congé pour maladie
- Refus de la mise en place d'une automatisation des tâches RH qui menace les postes de travail et les emplois
- Garantie du maintien de tous les collègues contractuels qui ne doivent pas servir de variable d'ajustement
- Mise en place d'un plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent

Notre organisation syndicale s'interroge également sur le déménagement des collègues du bâtiment B. Déménagement qui a été annoncé tardivement

et pour lequel nous avons réuni plus de 60 agents en réunion d'informations syndicales. Agents qui nous ont fait part de :

- **Leur choc et mécontentement** : Les collègues expriment leur choc face au message sibyllin du SGA concernant le transfert, communiqué suite à l'intervention de FO.
- **Du sentiment de mépris** : Les agents s'interrogent sur la marque employeur de l'académie.
- **D'une impression d'opacité** : Un manque de transparence est ressenti.
- **De leur inquiétude** : Les collègues sont furieux, inquiets et angoissés quant à leur avenir.

Nous avons listé leurs revendications :

- **Lieu d'implantation** : Clarification nécessaire sur le lieu de transfert.
- **Séparation des personnels** : Les agents ne souhaitent pas être séparés.
- **Matériel** : Questions sur le matériel nécessaire pour le travail
- **Impression et espace** : Besoin d'informations sur les conditions d'impression et d'espace de travail.
- **Transport** : Prise en charge des frais de transport supplémentaires demandée.
- **Restauration** : Indemnité repas à discuter ou tickets repas
- **Temps de trajet** : Récupération du temps supplémentaire de trajet sur le temps de travail.
- **Équilibre vie pro/vie perso** : Préoccupations sur l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.
- **Garde d'enfants** : Coûts supplémentaires liés à la garde d'enfants à prendre en compte.
- **Téléphonie** : Questions sur les moyens de communication.
- **Parking** : Disponibilité et accessibilité des places de parking.
- **Services au public** : Quid des services qui reçoivent du public ? (Cava/service médical/ amicale/ syndicats...)
- **Organisation des réunions** : Besoin de salles équipées et de wifi pour les réunions et CAES.
- **Équipements** : Continuer à disposer de 2 écrans.
- **Suppression du panoux** : Clarification sur la suppression éventuelle du panoux.
- **Gestion du courrier** : Questions sur la gestion du courrier papier.
- **Accessibilité** : Accessibilité pour les collègues en fauteuil roulant.
- **Proximité des dossiers** : Proximité des dossiers de carrière pour les services paie et retraites.
- **Gestion des signatures** : Gestion des signatures pour les diplômes de l'enseignement supérieur.

- **Télétravail** : Élargissement du télétravail à envisager.
- **Espaces de coworking** : Disponibilité d'espaces de coworking.

Et la liste n'est pas exhaustive...

Nous souhaitons pouvoir visiter les lieux d'accueil également.

Tous les collègues sont inquiets pour le déménagement vers X24 dont la date de livraison est encore reculée !

Sans compter la problématique de la restauration, les collègues veulent des réponses claires et être tenus informés régulièrement des avancées à ce sujet entre-autres.

Nous demandons d'ailleurs à visiter à nouveau les locaux pour voir l'état d'avancement du chantier post gros œuvre.

Nous serons également très attentifs à l'installation dans les locaux mais aussi à la qualité environnementale.

Nous demandons d'ailleurs à ce que des mesures de qualité de l'air soient effectuées après l'emménagement ainsi que des mesures sonores.

Nous demandons à avoir des informations sur la restauration pour les 3 DSDEN...A ce jour, seule la DSDEN du 77 bénéficie d'une possibilité de restauration...

Pour le GIP, nous attendons toujours le retour de l'enquête administrative, qu'en est-il ?

Enfin, dans le cadre de la FS, nous ne pouvons pas nous contenter d'une visite d'un seul service par an.

La FNEC-FP-FO continuera à porter en toute liberté et toute indépendance les revendications des collègues.

Le CSA-SA-F3SCT avait pour ordre du jour

- Point d'étape X24
- Point sur la restauration à la DSDEN 77 et à la DSDEN 93
- Délibération sur la visite de service par une délégation de la FS-SA
- Questions diverses

X24 : nous avons tous les jours des informations qui sont actualisées au quotidien.

Nous allons reprendre les éléments concernant le profilage des postes en circonscription avec la DPAE.

Un bilan sur le Télétravail sera présenté.

Concernant les résultats de l'enquête administrative du GIP, cela ne sera pas traité dans cette instance car il s'agit de situations individuelles. Il n'y aura pas de restitution mais nous avons les conclusions et nous vous invitons à formuler une demande d'audience pour vous les communiquer.

Nous avons formulé cette demande le jour de cette instance.

► Point d'étape sur X24

SGA : Fiche technique du projet finalisé avec + de 1200 postes de travail sur le bâtiment.

FO : 1206 postes pour combien d'agents ? 1458 agents quid des m² à ce jour on serait à -13m²/agent.

Information reçue en février dernier du décalage du calendrier sur la phase de travaux d'intérieur pour fin juillet 2025. Le nouveau calendrier de travaux est en cours d'élaboration lié aux infiltrations constatées.

Pour le Bâtiment B, il était prévu de libérer les locaux fin juin 2025.

Aménagement des abords du bâtiment : un chemin d'aménagement piéton va être réalisé afin de sécuriser les chantiers autour de la ZAC.

Un 2^{ème} cheminement piéton va traverser la route départementale à partir du métro l'Echat.

Point restauration : marché qui intègre 3 lots a été publié cette semaine. Dépôt début juin + 2^{ème} dépôt en juillet, notifications des marchés en octobre avec 3 mois de travaux maximum avec ouverture de la cafétéria en octobre. Restaurant administratif au plus tard en janvier 2026.

Mobilier : essentiellement du mobilier neuf qui a été acheté et va être livré prochainement.

Nommage de X24 : les ambassadeurs ont été associés pour faire des propositions, un atelier a eu lieu en janvier 2025. Mr le recteur choisira définitivement le nom après la consultation des agents et futurs occupants à/c de juillet 2025.

Déménagement bâtiment B n'est pas une nouveauté mais ce qui change est le lieu d'arrivée des agents qui occupe ce bâtiment B. Nous avons donc identifié des lieux temporaires pour accueillir ces agents.

Locaux de la DDFIP sur Champigny et Nogent/Marne validés + et accès à des espaces de la DRIEAT accueilleraient l'ensemble des agents du bâtiment B. Le déplacement des agents se fera durant la dernière semaine du mois de mai jusqu'à la fin de l'année.

CFP Champigny/Marne : DANE, DAAC, DAREIC, CASNAV, CLEMI, CT et Inspections

CFP Nogent/Marne : pensions, SJ et DPD, SES, EAF/DAFOR, DEEP (voir avec DRIATS pour la DEEP)

LES CFP ne seront pas en mesure d'accueillir du public et il y aura une séparation stricte entre les agents du rectorat et de la DDFIP. Pas de restaurant administratif. Aménagement sur chacun des espaces, une tisanerie.

DRIEAT Créteil : SAIO, médiateurs, pôle médico-social et IDE avec possibilité d'une restauration.

Immeuble Expansion : GIP et DAFPIC

Bâtiment A : EMS, mission, ISST, CPA, local syndical, amicale

Zone de stockage Boissy-St-Léger : stockage mobilier et effets personnels

EPL de proximité

Stationnement : Les CFP ne proposeront que très peu de places de stationnement, une prise de contact avec les CE des établissements aux alentours pour permettre aux agents de stationner, également pour la restauration. Pouvoir disposer également de lieux de réunions.

Il y aura des navettes « courriers » sur l'ensemble de ces sites au rectorat tous les jours. Les sites sont sécurisés sur le plan informatique et avec une continuité au service numérique du rectorat.

Les agents ne devront ranger dans les cartons que leurs effets personnels, le reste se fera avec le déménageur.

Archives académiques en cours de travaux situé sur Créteil à un peu plus de 1km du nouveau bâtiment.

Pour l'ensemble des agents, pourquoi les agents ne pourraient-ils pas bénéficier de la restauration sur les sites du CFP ?

Sujets à venir : élaboration du futur règlement intérieur du nouveau bâtiment.

FNEC-FP-FO : Demande à visiter les nouveaux sites.

SGA : Ratio postes/agents = labélisation avant la circulaire Borne, ce qui nous a permis de ne pas être contraint par le ratio sub/résidents.

Nous n'avons donc pas eu de nombre de postes réduits. Aujourd'hui, nous sommes sur un ratio de 15,9 sub/résident supérieur. Les inspecteurs disposent de 34 postes de travail accessibles pour le public etc...également des collègues qui portent de missions académiques sans disposer de postes de travail. Il y aura d'autres lieux comme la cafétéria, salle de déjeuner via Eduoram + les terrasses.

DILAC : espace de travail partagé

Micro-planning pas encore définit mais s'engage qu'il sera diffusé dès qu'il sera disponible.

Nombre d'agents/sites : dépend de la capacité sécuritaire et d'aménagement intérieur des espaces (400 postes de travail actuellement au bâtiment B et dont les espaces de travail devront être partagés, il y aura donc du TT par roulement.

Il faudra que les chefs de division et de services fassent preuve de flexibilité et accepter les retards éventuels des agents par exemple etc...

Les agents de la DILAC ne feront que le déménagement que des agents vers le bâtiment A. Il est prévu de faire appel au déménageur prévu de X24.

Mise à disposition du mobilier destiné à X24 vers les sites temporaires, ce qui permettra d'avoir un retour d'expérience sur ce mobilier.

Déménagement temporaire et sur l'ensemble des agents du rectorat sera jusqu'à la fin de l'année. Les agents du bâtiment B seront les 1^{er} à emménager sur le nouveau rectorat.

Déménagement à/c de la 2^{ème} quinzaine de septembre si le calendrier le permet.

Visites des sites par la FS-SA = ok avant le transfert des agents. Impact financier du retrait du CROUS : pas d'identification à ce jour mais cette décision tardive ne permet pas de corriger les espaces intérieurs (cloisonnement) mais possible en terme de connectiques.

FO combien d'agents : 105 agents mais réduits à 80.

► Point restauration à la DSDEN 77 et DSDEN 93

Pas d'offre de restauration à la DSDEN 93, une proposition du RIA de la Préfecture qui a été choisi par les agents et qui est en cours de discussion (tarif).

Bloquant sur le temps de trajet vers ce RIA (20mn/AR).

**PAS DE RÉPUBLIQUE
SANS SERVICES PUBLICS
DE FONCTIONNAIRES !**

**RÉSISTER,
REVENDIQUER,
RECONQUERIR**



**Pour défendre vos droits, vos statuts,
vos salaires, vos conditions de travail.
Ne restez pas isolés,
REJOIGNEZ LE SPASEEN-FO !**

